

POLITIQUE CONCERNANT LES EXPULSIONS DE LA CLASSE

1. L'élève qui est expulsé de la classe se rend au secrétariat pour recevoir sa fiche de réflexion
2. Les parents sont toujours informés de la présence de l'élève à l'Entre-deux par courriel ou téléphone par le secrétariat.
3. L'élève qui se rend à l'Entre-deux est accueilli par un adulte qui lui demande de faire une réflexion et un résumé de l'événement qui a entouré son expulsion.
4. L'enseignant doit prendre connaissance de la réflexion de l'élève et rencontrer l'élève afin qu'il soit réintégré en classe.
5. L'élève qui est expulsé aura les sanctions suivantes:

Première sortie :

1. Exercice de réflexion
2. Une copie de la réflexion est envoyée aux parents pour signature

Deuxième sortie :

1. Exercice de réflexion
2. Une copie de la réflexion est envoyée aux parents pour signature

Troisième sortie :

1. Exercice de réflexion
2. Une copie de la réflexion est envoyée aux parents pour signature
3. Appel du tuteur à la maison

Quatrième sortie :

1. Exercice de réflexion
2. Une copie de la réflexion est envoyée aux parents pour signature
3. Rencontre de l'élève par la direction et le tuteur et signature d'un contrat pour une durée déterminée par la direction et le tuteur
4. Suspension de l'élève de tous ses cours à l'interne pour une journée
5. D'autres sanctions pourraient être envisagées suite à l'étude du dossier

Cinquième sortie :

1. Exercice de réflexion
2. Une copie de la réflexion est envoyée aux parents pour signature
3. Rencontre de l'élève par la direction et le tuteur et signature d'un contrat ou poursuite du contrat pour une durée déterminée par la direction et le tuteur
4. Suspension de l'élève de tous ses cours à l'interne pour deux jours
5. D'autres sanctions pourraient être envisagées suite à l'étude du dossier

Sixième sortie et toutes les suivantes :

1. Exercice de réflexion
2. Une copie de la réflexion est envoyée aux parents pour signature
3. Rencontre de l'élève par la direction et le tuteur et signature ou poursuite du contrat pour une durée déterminée par la direction et le tuteur
4. Suspension de l'élève de tous ses cours à l'interne pour trois jours
5. D'autres sanctions pourraient être envisagées suite à l'étude du dossier
6. Au retour de la suspension, tous les travaux, examens et laboratoires seront repris sur l'heure du dîner selon la disponibilité des enseignants ou encore à l'Entre-deux

Prendre note que d'autres sanctions pourraient être mises en place suite à l'étude du dossier.

J'ai pris connaissance de la politique concernant les expulsions de la classe.

Signature des parents

Signature de l'élève